

Cette vallée de Cheylade est un damier de prairies ceinturées de haies vives s'estompant au fur et à mesure que l'on monte vers le plateau du Limon. On rencontre alors successivement une flore herbacée en terrain rocailleux, puis une forêt dense de résineux. L'oiseau a été observé sur les dernières haies avant les prairies rocailleuses du versant nord-ouest du Limon, ce qui correspond assez bien au milieu décrit par GEROUDET (1957).

L'observation d'un oiseau adulte au début de l'automne ne permet, bien entendu, absolument pas de prouver la nidification de cette belle espèce dans le Cantal, espèce qui est parfois notée bien loin des zones où elle est plus fréquente, comme en témoigne l'observation de MILBLED (1979) d'une Pie-grièche à poitrine rose dans ma région à St-Omer (Pas-de-Calais) le 16 mai 1979. Rappelons enfin l'observation réalisée par COINTRE, FRESQUET et SALASSE (1972) en juillet 1971, d'une famille avec des jeunes tout juste volants près d'Allanche.

Au regard du bilan très pessimiste sur les effectifs de cette espèce qui apparaît à la lecture de l'Atlas des oiseaux nicheurs de France (YEATMAN, 1976), on ne pourrait que se réjouir à la nouvelle de la découverte d'un nouveau site de nidification pour cette espèce... Enquête à suivre !

Bibliographie

- COINTRE J.-P., FRESQUET D. et SALASSE J.-P., 1972 : Liste des oiseaux nicheurs du Cantal. **Le Grand-Duc** 3 : 45-50.
- GEROUDET P., 1957 : Les Passereaux III : des pouillots aux moineaux, Ed. Delachaux et Niestlé, 287 p.
- MILBLED T., 1979 : Observation d'une Pie-grièche à poitrine rose à St-Omer (Pas-de-Calais). *Le Héron*, 4^e trimestre 1979 : 4.
- YEATMAN L., 1976 : Atlas des oiseaux nicheurs de France de 1970 à 1975, Société Ornithologique de France et Ministère de la Qualité de la Vie, 283 p.

H. BRABANT
94, rue Cuvier
59100 ROUBAIX
(Groupe Ornithologique Nord)

Manuscrit reçu le 24 novembre 1982.

Le Grand Duc, 23 : 47-48
(185)

BREF HISTORIQUE DE L'OPERATION DE REINTRODUCTION DU VAUTOUR FAUVE (*Gyps fulvus*) DANS LES GORGES DE LA JONTE

Par Y. MACCAGNO

Dans les années 1940 disparaît le dernier Vautour fauve (*Gyps fulvus*) de la Jonte, à la suite de destructions provoquées par la chasse, le désairage, la raréfaction des ressources alimentaires liées à la disparition des pratiques pastorales traditionnelles, et à l'usage de la strychnine contre les mammifères sauvages.

Trente ans plus tard, la Société Nationale de Protection de la Nature (S.N.P.N.) et le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (F.I.R.) décident la réintroduction de ce superbe charognard qui n'existe plus, en France, que dans les Pyrénées (environ 50 couples).

Une petite volière est construite sur le lieu même où l'espèce avait existé. Quatre oiseaux récupérés en Espagne y sont placés. Un an plus tard, en mai-juin 1971, les quatre oiseaux sont relâchés : un est abattu par un chasseur, un autre disparaît ; les deux derniers sont observés jusqu'en novembre, puis ne sont plus jamais revus. Il s'agissait d'immatures (il faut, en effet, attendre cinq ou six ans pour qu'un vautour soit en mesure de se reproduire). Entre-temps d'autres oiseaux sont récupérés et devant l'accroissement des dépenses, en 1972, le Parc National des Cévennes prend en charge la totalité des frais de l'opération : nourriture, transport des oiseaux, vacances payées à une personne chargée de les nourrir, surveillance par les agents du Parc, achat d'un congélateur pour stocker la nourriture, enceinte grillagée, etc.

De nouveaux oiseaux sont récupérés soit en Espagne, soit auprès de zoos, ce qui amène, en 1977, la construction d'une deuxième volière plus spacieuse où les couples qui se reproduisent peuvent être isolés. Entre 1977 et 1980, le taux de reproduction en captivité reste très faible : au mieux un jeune par an pour trois ou quatre couples constitués. En 1980, une troisième volière de 24 mètres de long est

construite. Cette dernière servira aux oiseaux devant être lâchés en 1981. A cette date, les effectifs sont de 25 vautours dont cinq couples formés. Pour obtenir toutes les chances de réussite, les conditions suivantes sont réunies :

- Lâcher uniquement d'oiseaux matures et, de préférence, déjà en couples, au vu de leur reproduction antérieure en volière, soit dix oiseaux au total ;
- lâcher début décembre donc au début de la période de reproduction « normale » en liberté ;
- lâcher seulement d'oiseaux habitués au site, c'est-à-dire ayant passé deux ou trois ans en volière ;
- préparation des falaises : des vires anciennement occupées sont repeintes en blanc, des abris envahis par la broussaille sont nettoyés ;
- création d'un charnier près des volières et de deux autres sur les causses Méjean et Noir.



Vautour fauve en vol (Photo Philippe ROLLAND)

Le lâcher est effectué grâce à la collaboration du Parc National des Cévennes, du Fonds d'Intervention pour les Rapaces et de Nature Aveyron qui ont assuré par la suite la surveillance continue des oiseaux.

Une fois en liberté, les oiseaux semblent complètement « déboussolés ». Dans une première phase, ils ne volaient pas et restaient au fond des gorges. Une femelle, trop imprégnée, a dû être remise en volière. Puis, a suivi une période d'erratismo qui a coûté la vie à deux d'entre eux et une aile à un troisième, par suite de collisions avec des lignes électriques.

Les six oiseaux restants errent donc pendant un mois, puis se regroupent à nouveau près du charnier des volières à la suite de ce long jeûne. A la mi-janvier 1982, un couple parade et s'accouple ; à la mi-février, un deuxième, et début mars un troisième. Ils choisissent les sites préparés pour eux.

Deux œufs sont pondus. Un jeune mourra à la naissance d'une cause inconnue. L'autre bouclera le cycle et s'envolera à la mi-septembre 1982 pour la plus grande joie de tous ceux qui ont œuvré à ce projet, et de tous les amoureux de la nature. Devant ce premier succès, de nouveaux lâchers sont effectués à partir d'octobre 1982 et jusqu'en décembre.

En mars 1983, dix-huit vautours volent libres dans les gorges de la Jonte. Un autre jeune est né en liberté à la fin du mois. Deux autres couples couvent l'un en liberté, l'autre en volière.

Première expérience — réussie jusqu'à présent — concernant ce splendide voilier, la réintroduction du Vautour fauve montre qu'une telle remontée biologique est possible grâce à la ténacité et au désintéressement de quelques hommes. Elle servira d'exemple, j'en suis sûr. aAce propos, ALDRO-VANDO (SUETENS et GROENENDAL, 1966) ne disait-il pas que le Vautour moine était nicheur en Auvergne au xvi^e siècle?...

Bibliographie

- TERRASSE M. et J. F., 1978 : Je découvre les rapaces, Leson, 153 p.
- TERRASSE M., 1980 : Réintroduction du Vautour fauve dans les Cévennes, Le Courrier de la Nature 70 : 32-35.
- SUETENS W. et GROENENDAEL P., 1966 : Sur l'écologie et le comportement reproducteur du Vautour moine (*Aegypius monachus*), Le Gerfaut 62 : 203.

Yves MACCAGNO
Délégué COA-Lozère
Parc National des Cévennes
48400 FLORAC